BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR.
CENTRE ÉQUESTRE « LOUS CHIVAUS » 321, ALLÉE DE DARRICAU
40200 AUREILHAN.

NOM :.....**PRÉNOM :**.....
ADRESSE :.....
CODE POSTAL :.....VILLE :.....
NATIONALITÉ :.....AGE :.....SEXE :.....
TAILLE :.....POIDS.....
N° DE TÉLÉPHONE :.....
NIVEAU ÉQUESTRE :.....

RÉSERVATION :* POUR LA RANDONNÉE DU...../.....AU...../.....

* POUR LE STAGE DU ...../.....AU...../.....

NOMBRE DE CAVALIERS :.....

ARRIVÉE DU CAVALIER : PAR LA ROUTE Δ PAR LE TRAIN Δ
HEURE D'ARRIVÉE :.....
LA VEILLE Δ LE JOUR MÊME Δ

CONDITIONS GÉNÉRALES

* **L'INSCRIPTION** N'EST EFFECTIVE QU'À RÉCEPTION DU BULLETIN D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DU PAIEMENT DE 30% D'ARRHES.
LE BULLETIN D'INSCRIPTION DOIT PARVENIR AU CENTRE 20 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA RANDONNÉE OU DU STAGE.

* **L'ANNULATION** DE LA PART DU CLIENT ENTRE 20 ET 10 JOURS PRÉCÉDANT LE SÉJOUR ENTRAÎNERA LA PERTE DE 50% DES ARRHES, ENTRE 10 JOURS ET LE JOUR DE DÉPART 100%.
EN CAS D'ANNULATION DE NOTRE PART POUR CAS DE FORCE MAJEURE OU DANS LE CAS OU IL Y AURAIT MOINS DE 3 PARTICIPANTS, LES SOMMES VERSÉES SERONT INTÉGRALEMENT REMBOURSÉES.
L'ABANDON DU CAVALIER EN COURS DE RANDONNÉE NE DONNERA DROIT À AUCUN REMBOURSEMENT.

* **LES PRIX** NE COMPRENNENT PAS LES BOISSONS HORS REPAS.

* **RESPONSABILITÉS** : CHAQUE PARTICIPANT DOIT RESPECTER LES RÈGLES DE PRUDENCE ET DE SÉCURITÉ LIÉES À L'ACTIVITÉ. L'ORGANISATEUR NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE D'UN ACCIDENT EN CAS DE NON-RESPECT DE CES RÈGLES.
L'ACCOMPAGNATEUR POURRA EXPULSER UN CAVALIER DONT LE COMPORTEMENT POURRAIT COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DU GROUPE, SANS QU'AUCUNE INDEMNITÉ NE SOIT DUE.
LES PROGRAMMES ET ITINÉRAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES HORAIRES DE MARÉE.

JE RÈGLE PAR CHÈQUE Δ MANDAT Δ CHÈQUES VACANCES Δ
JE JOINS UN CHÈQUE DE 30% D'ARRHES, SOIT.....EUROS. LE SOLDE SERA VERSÉ PAR LE CAVALIER AU CENTRE.
J'ACCEPTE TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES EXPOSÉES CI-DESSUS.

FAIT À .....,LE.....
SIGNATURE :